



ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE BREST IROISE

Parc de Lann-Rohou – 29800 SAINT URBAIN

Tél. : 02 98 85 16 17 – Fax : 02 98 85 19 39

<http://www.assogolfbrestiroise.fr/>

Chers amis golfeurs

Comme chaque année, votre Association se charge de renouveler votre licence auprès de la Fédération Française de Golf (FFG).

Cette licence est **obligatoire** à la pratique du golf de loisir ou en compétition et **vous assure uniquement en responsabilité civile pour les dommages que vous pourriez causer aux biens ou aux personnes.**

Elle est valable par **année civile** du 1^{er} Janvier au 31 Décembre et **il est donc prudent de la renouveler dès à présent (et au plus tard le 30 mars) afin d'éviter toute interruption de couverture.** Pour cela, merci de compléter le coupon-réponse et de nous le faire parvenir accompagné de votre règlement.

Il existe une licence valable sur 16 mois pour les adhésions à partir du 1^{er} septembre ; mais celle-ci convient davantage aux nouveaux joueurs ainsi qu'à ceux qui ont connu une interruption de leur pratique.

Outre la licence, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf ou le questionnaire de santé est OBLIGATOIRE pour participer aux compétitions.

En même temps que vous prendrez votre licence, nous vous proposons **d'adhérer à l'Association Sportive du Golf de Brest Iroise (ASGBI).** Par votre adhésion, vous pourrez

- Prendre part aux diverses compétitions du club à un tarif avantageux (puisque le droit de jeu est réduit de 50 % pour les adhérents)
- Représenter le club au sein des différentes équipes dans les diverses compétitions
- Avoir un réel suivi de votre licence
- Participer activement à la vie de l'Association

Le formulaire **joint** que nous vous demandons de remplir **très lisiblement**, nous permettra de mettre à jour notre fichier et de vous tenir régulièrement au courant de la vie du club et de votre Association.

Nous vous remercions de votre appui et nous comptons sur vous.

Le Président de l'ASGBI

Jean Luc ROUDAUT

TARIF DE LA LICENCE – ASSURANCE FFG 2022 & ADHESION A L'ASGBI

<i>Catégorie</i>	<i>Type de joueur</i>	<i>Tarif</i>
ADULTE	Joueur né avant 1997 (de plus de 25 ans)	88,00 €
JEUNE ADULTE	Joueur né de 1997 à 2003 inclus (de 19 à 25 ans)	45,00 €
PERSONNEL GOLF	Salarié titulaire d'un contrat de travail (SEGI ou ASGBI)	26,00 €
JEUNE	Joueur né de 2004 à 2009 inclus (de 13 à 18 ans)	27,00 € (1)
ENFANT	Joueur né à partir de 2010 inclus (moins de 13 ans)	24,00 € (1)

(1) Pour les catégories « jeune et enfant », la licence (licence + cotisation association) est gratuite si le joueur fait partie de l'école de golf.